



# Swiss Rowing Indoors

Règlement "Swiss Rowing Indoors"  
française  
Etat: 07.01.2024



**See-Club Zug**  
Seit 1882



## Contenu

---

1. Généralités.....	3
2. Conditions de participation.....	3
2.1 Licences .....	3
3. Catégories et distances .....	3
3.1 Catégories poids légers .....	3
3.2 Catégories Masters .....	3
4. Championnats suisses.....	4
5. Composition des séries.....	4
6. Echauffement / Cooldown.....	4
7. Tenues de course .....	4
8. Amende.....	4
9. Prime pour record Swiss Rowing Indoors.....	5
10. Responsabilité .....	5



## 1. Généralités

---

Afin de faciliter la lecture, ce règlement ne mentionne que le genre masculin. Cette forme englobe tant les athlètes féminines que masculins.

En cas de doute relatif à la traduction, c'est la version allemande qui fait foi.

## 2. Conditions de participation

---

### 2.1 Licences

Chaque rameur affilié à un club SWISS ROWING qui participe aux Swiss Rowing Indoors doit être en possession d'une licence de compétition SWISS ROWING valable. La licence doit être valable pour l'année en cours et doit être en possession de SWISS ROWING dans les délais d'inscription.

Les athlètes ne faisant pas partie d'un club SWISS ROWING, en particulier les athlètes étrangers, ainsi que les participants individuels, devront signer une décharge de responsabilité pour pouvoir prendre le départ. Pour les mineurs, un représentant légal (parent, tuteur) devra signer la décharge. La décharge de responsabilité est jointe à l'avant-programme. La décharge de responsabilité doit être déposée au bureau de course au plus tard 90 minutes avant le départ de la première course.

La décharge peut également être envoyée par email jusqu'à la veille de SWISS ROWING à midi à l'adresse suivante: [info@rowingindoors.ch](mailto:info@rowingindoors.ch).

## 3. Catégories et distances

---

Les années de naissance doivent correspondre aux catégories suivantes:

Catégories (séparées en hommes et femmes)	Distances	Course
<b>Open</b>	2000m	Championnats suisses
<b>Poids légers</b>	2000m	Championnats suisses
<b>Juniors U19</b>	2000m	Championnats suisses juniors
<b>Juniors U17</b>	1500m	Critérium National
<b>Juniors U15</b>	1000m	Critérium National
<b>Masters 30</b>	2000m	Critérium National
<b>Masters 40</b>	2000m	Critérium National
<b>Masters 50+</b>	2000m	Critérium National
<b>Para Rowing (catégories selon inscriptions)</b>	2000m	Critérium National

### 3.1 Catégories poids légers

Les athlètes qui courent dans une catégorie poids légers doivent être pesés devant un arbitre entre deux heures et une heure avant leur course.

Les limites pondérales sont les suivantes:

Catégorie	Distance
<b>Poids légers hommes</b>	Max. 75kg
<b>Poids légers femmes</b>	Max. 61.5kg

### 3.2 Catégories Masters

Un classement général est établi pour les courses masters. Les trois premiers de chaque série obtiennent une médaille. Dans le cas où une catégorie masters réunit plus de trois participants, une médaille est également remise au meilleur temps de cette catégorie.



#### 4. Championnats suisses

---

Les titres suivants sont attribués aux athlètes les mieux classés, pour autant qu'ils soient détenteurs d'une licence de compétition SWISS ROWING valable pour l'année en cours :

Course	Titre
<b>Championnats Suisses</b>	Champion suisse d'aviron indoor
<b>Championnats suisses</b>	Champion suisse junior d'aviron indoor

Dans chaque course (championnats suisses, Critérium national), le podium est occupé par les trois meilleurs athlètes classés, pour autant qu'ils soient détenteurs d'une licence de compétition SWISS ROWING valable pour l'année en cours. Les participants qui courent sans licence de compétition SWISS ROWING valable, mais qui ont obtenu un classement qui leur vaudrait une place sur le podium, se verront remettre une médaille officielle correspondant à leur classement. Un titre de champion suisse (senior ou junior) n'est attribué qu'à un athlète ayant demandé sa licence de compétition au minimum un mois avant la compétition.

#### 5. Composition des séries

---

Il n'y a pas de séries éliminatoires. Les participants sont répartis par SWISS ROWING en séries A et B (C,D,... si nécessaire). La répartition est définitive et ne peut être modifiée par les participants. Le classement général ne tient compte que des temps réalisés, indépendamment de la série dans laquelle l'athlète a couru.

#### 6. Echauffement / Cooldown

---

Des ergomètres sont à disposition pour l'échauffement et le cooldown. Les participants doivent s'adresser aux organisateurs sur place pour prendre place sur un ergomètre.

#### 7. Tenues de course

---

Tous les participants en possession d'une licence de compétition SWISS ROWING valable doivent disputer leur course en tenue officielle de leur club. La non-observation de cette règle vaudra à son auteur un avertissement ou la mise hors course.

#### 8. Amende

---

Toute personne qui crache par terre, avant, pendant ou après sa course, recevra une amende de CHF 50.- de la part des arbitres.

Toute personne qui lâche la poignée de l'ergomètre, avant, pendant ou après sa course, recevra une amende de CHF 50.- de la part des arbitres. Ce geste peut détériorer l'électronique de l'ergomètre, entraîner des interruptions de courses, ou même la répétition d'une série.

Un participant qui ne se présente pas dans les délais à son départ, ou qui a déclaré forfait trop tard recevra une amende d'une valeur équivalente à la finance d'inscription.

Les arbitres dressent et encaissent les amendes. Le paiement des amendes conditionne la participation aux prochaines régates arbitrées par SWISS ROWING.



## 9. Prime pour record Swiss Rowing Indoors

---

Celui qui établit un nouveau record Swiss Rowing Indoors dans une catégorie officielle championnats suisses (voir chap.4 Championnats suisses) reçoit une prime en espèces de la part des organisateurs. Ne peut être détenteur d'un record Swiss Rowing Indoors qu'un athlète ayant déposé sa demande de licence de compétition auprès de SWISS ROWING au minimum un mois avant la compétition. Le montant des primes, ainsi que les records actuels figurent dans l'avant-programme.

## 10. Responsabilité

---

Les participants aux Swiss Rowing Indoors courent sous leur propre responsabilité. Chaque participant est responsable de son propre état de santé. Il y a un service sanitaire sur place. Ni les organisateurs, ni SWISS ROWING ne sont responsables en cas d'accidents, de blessures, de dégâts matériels ou de pertes d'objets personnels survenus avant, pendant ou après la compétition.